

Restaurer et entretenir les cours d'eau et les zones humides du bassin versant des marais de l'Erdre

Une végétation trop dense et des arbres couchés ralentissent l'écoulement des cours d'eaux non entretenus. Un état des lieux complet des zones humides et des affluents de l'Erdre a été mené afin de recenser les différents travaux à effectuer.

Les opérations de restauration et d'entretien des rivières et des marais devront être programmées sur une période de 5 ans (de 2010 à 2014) : restauration du lit et des berges des cours d'eaux, curage des douves...



L'Hocmard avant travaux (bouchon vaseux)

Pour obtenir une qualité des milieux et de l'eau acceptable, il ne suffit plus de lutter contre les pollutions physicochimiques mais il convient également de conserver en bon état les berges et le lit des différents affluents de l'Erdre ainsi que le réseau de douves de ces marais.

L'étude préalable au CREZH définit les actions à mener !

Derrière ce nom barbare se cache le Contrat de Restauration d'Entretien des Rivières et Zones Humides.

Le CREZH, un outil contractuel adapté et opérationnel, permettant, sur la base d'un programme d'actions, de répondre à des objectifs précis :

- Préserver les fonctionnalités et le patrimoine biologique des zones humides (objectif SAGE)
- Restaurer les habitats et faciliter la circulation piscicole au sein des cours d'eau (objectif SAGE)
- Maintenir le bon état écologique et chimique des eaux pour 2015 (Directive Cadre Européenne sur l'eau)
- Sensibiliser, mobiliser les acteurs locaux et leur fournir les moyens d'assurer un fonctionnement hydraulique accepté de tous, cohérent, et respectueux des fonctions écologiques.

Piloté par l'EDENN, ce programme se déroule en 3 phases :

1^{ère} phase : l'inventaire et le diagnostic des cours d'eau et des marais (volets écologique, hydrologique, socio-économique), du bassin versant des marais de l'Erdre

2^{ème} phase : l'analyse des enjeux et des objectifs d'entretien, de restauration de ces milieux.

3^{ème} phase : programme de travaux, de suivi et définition du rôle des maîtres d'ouvrage locaux (public/privé - associations de protection de l'environnement et associations de propriétaires) qui porteront localement les travaux, modalités de financement par l'Agence de l'Eau, la Région et le Département.



L'Hocmard après travaux

Etude préalable réalisée par le bureau d'études Ginger-Environnement et Infrastructure. Bassin versant total de 205 km² découpé en 8 sous bassins versants, linéaire total de douves et de cours d'eau de 262 km, plus de 2600 ha de zones humides (marais de Mazerolles, tourbière de Logné, ...).

Planning prévisionnel :

L'étude a débuté en juin 2007. Sa partie rédactionnelle devra être achevée pour la fin de l'année 2008. Les travaux devraient débuter en 2010, une fois la DIG (Déclaration d'Intérêt Générale) rédigée et approuvée par arrêté préfectoral et après la signature du Contrat CREZH par tous les maîtres d'ouvrages et les financeurs.

Financeurs de l'étude :

Agence de l'eau Loire Bretagne (50%)
Région des Pays de la Loire (20%)
EDENN (30 %).

Périmètre du CREZH du bassin versant des marais de l'Erdre



31,32, quai de Versailles - 44000 Nantes
Tél. 02 40 48 24 42 - Fax : 02 40 48 24 46 - syndicat-mixte-eden@wanadoo.fr
www.edenn.fr

La Feuille de l'Erdre

La lettre d'information de L'EDENN

De l'EDEN à l'EDENN,

"Ce « N » n'est pas qu'un changement de nom. L'EDEN avait été créée pour améliorer la cohabitation entre les utilisateurs du plan d'eau que représente l'Erdre navigable de Nort à Nantes. C'est ainsi qu'une Commission regroupant les différents usagers contribue à adapter les règles de navigation et la gestion du plan d'eau selon les évolutions.

Depuis 10 ans, l'EDEN a commencé à être plus présente sur le volet environnemental de l'Erdre ; cela a débuté par l'intégration des marais de l'Erdre dans le réseau européen «Natura 2000». Ce projet a permis une gestion plus soucieuse de la faune et de la flore des terres agricoles ; le niveau de l'Erdre fait également l'objet d'un suivi permettant de concilier activités humaines et conservation de la biodiversité.

La crise des cyanobactéries à l'automne 2001 a mis en avant le problème de la qualité des eaux sur le bassin versant.

Depuis plusieurs années, les SAGE (Schémas d'aménagement et de Gestion des Eaux) organisent la gestion des cours d'eau et marquent la volonté de reconquérir des eaux de bonne qualité.

L'Erdre est un des éléments du SAGE « Estuaire de la Loire », l'EDENN devient la structure qui devra veiller à la mise en place des actions nécessaires à la reconquête de la qualité des eaux de l'Erdre. Son rôle essentiel sera d'aider les collectivités à travailler en cohérence et à sensibiliser l'ensemble de la population : c'est tous ensemble qu'il faut agir."

Un nouveau nom et un nouveau logo

L'Eden ajoute un "n" à son nom pour devenir : L'Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle.

Une nouvelle adresse web : www.edenn.fr

Le Président
Gilbert Galliot



N° 08 - septembre 2008

L'EDENN fait peau neuve !



Freigné

De 1997 à 2008, les études et les diverses actions menées sur le terrain par l'Eden ont permis de veiller sur la vallée de l'Erdre.

Ce syndicat mixte regroupant le Conseil Général de la Loire-Atlantique, Nantes Métropole et les sept communes riveraines (Nort/Erdre, Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert, Sucé/Erdre, Carquefou, la Chapelle/Erdre et Nantes) a assuré, durant plus de 10 ans :

- La protection et l'entretien de l'Erdre
- La réglementation des activités nautiques
- Le développement du tourisme et des activités pédagogiques.



Joué-sur-Erdre

LA NOTION DE BASSIN VERSANT

Il s'agit d'une portion de territoire dans lequel tous les écoulements des eaux convergent vers un même point, exutoire de ce bassin. Ainsi toute goutte d'eau qui tombe dans ce territoire délimité par des frontières naturelles se dirige vers le cours d'eau ou ses affluents, puis vers l'aval et son exutoire.

Chaque bassin versant se subdivise en un certain nombre de sous-bassin versant correspondant à la surface d'alimentation des affluents se jetant dans le cours d'eau principal.

montage financier sont autant de compétences mises au service de toute initiative.

Les Enjeux de l'Erdre

Le sous-bassin versant de l'Erdre, 1000 km², est le plus grand du périmètre du SAGE Estuaire de la Loire. On comprend ainsi l'importance des enjeux...

Amélioration de la qualité de l'eau

- Réduire les pollutions liées aux phytosanitaires et aux rejets d'eaux usées
- Accompagner les agriculteurs vers des pratiques durables

Reconquête des milieux



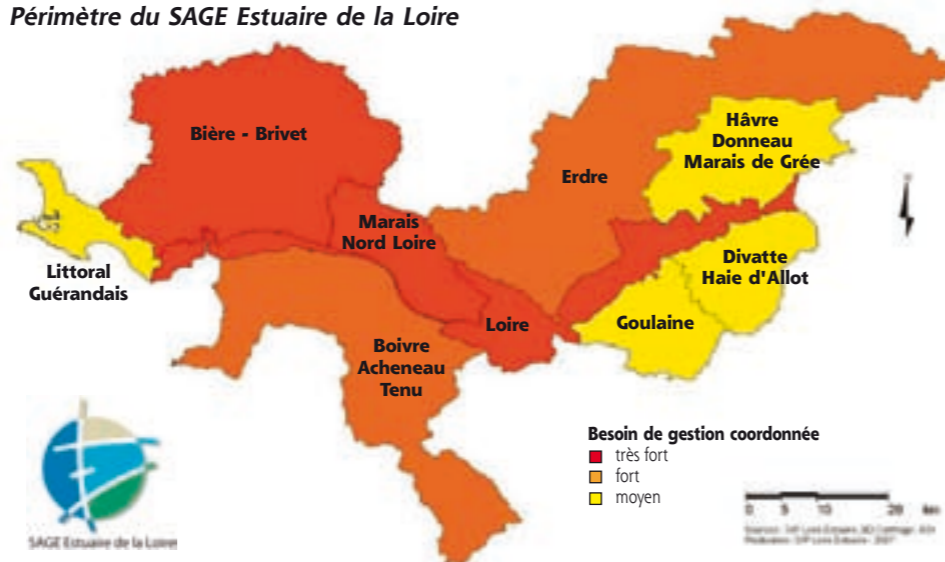
- Restaurer ou entretenir les cours d'eau et les zones humides
- Maintenir la biodiversité (Natura 2000)
- Aménager et organiser les espaces
- Faciliter la migration de l'anguille

Maîtrise des flux

- Gérer les eaux pluviales
- Affiner la régulation des niveaux d'eau
- Lutter contre les risques d'inondation

Erdre et Loire, des objectifs communs

Périmètre du SAGE Estuaire de la Loire



Besoin de gestion coordonnée

- très fort
- fort
- moyen



Trans-sur-Erdre

L'EDENN pourra, grâce à son expertise :

Mieux conseiller

- Connaître les zones humides et les cours d'eau, définir un règlement sur l'Erdre et les marais.
- Diagnostiquer l'Hocmard, les ruisseaux des marais ainsi que, l'Erdre amont...
- Etudier le développement urbain et la capacité de traitement des eaux usées et pluviales.

Mieux communiquer

- Sensibiliser les particuliers sur les alternatives aux pesticides.
- Soutenir les pratiques agricoles économes et durables.

Mieux Prévenir

- Organiser le désherbage.
- Protéger les champs d'expansion des crues et prévenir les inondations.
- Aider à instaurer des normes de rejets pour les stations d'épuration en milieux sensibles.
- Contribuer à définir des règles communes pour économiser l'eau.

A partir de 2009, le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Le SAGE), estuaire de la Loire, définira les objectifs et les règles pour une amélioration de la qualité de l'eau et des milieux (équilibre écologique, biodiversité...).

Les enjeux de ce schéma directeur concernent aussi la lutte contre les inondations et la sensibilisation à l'économie de l'eau. En qualifiant l'Edenn de "structure référente" pour le bassin versant de l'Erdre, le SAGE lui confie une grande responsabilité pour la reconquête de l'Erdre.

Depuis le 1^{er} juin 2008

L'EDENN est un syndicat mixte ouvert, au service des collectivités territoriales, sur le bassin versant de l'Erdre.

Le Conseil Général de la Loire-Atlantique, Nantes Métropole, la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis et la Commune de Saffré composent aujourd'hui cette nouvelle structure qui ne demande qu'à s'élargir. "Notre volonté est de faire bénéficier de notre expertise à tous ! Dorénavant, notre mission première est de coordonner les actions de préservation du **bassin versant** de l'Erdre. Notre rôle n'est plus

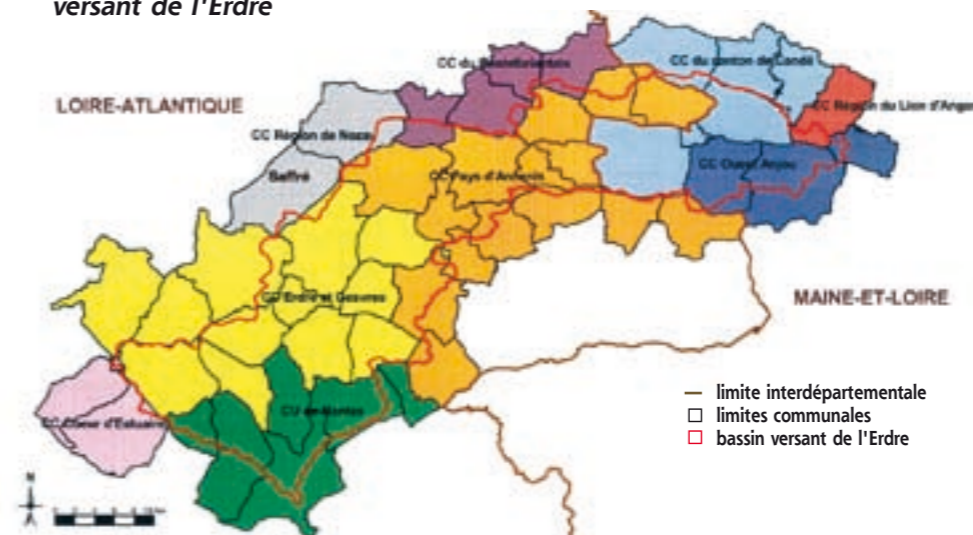
de faire, mais d'aider à faire..." affirme Michelle Darabi, Directrice de l'Edenn.

Une discussion est en cours avec les élus du Département du Maine et Loire pour définir le partenariat avec les acteurs de l'Erdre en Maine et Loire, où elle prend sa source.

Un esprit de solidarité

Les compétences et l'expérience de l'Edenn doivent bénéficier aux collectivités situées sur le bassin versant de l'Erdre. Ainsi, différentes aides peuvent être envisagées lors d'actions visant à l'amélioration de l'environnement. Expertise technique, communication, animation, coordination, recherche de financement et aide au

Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à l'échelle du bassin versant de l'Erdre



— limite interdépartementale
□ limites communales
□ bassin versant de l'Erdre